



Bon mois de jeûne à tous les fidèles musulmans  
**RAMADAN MUBARAK**



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>



[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)

# LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

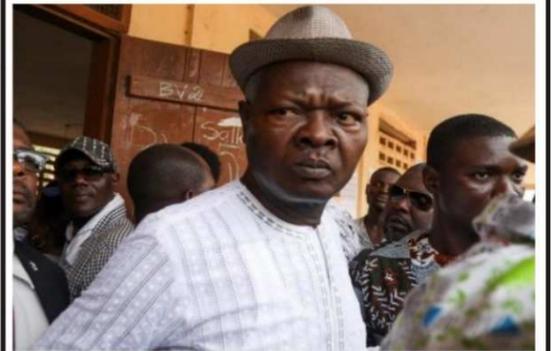
N° 0392 du 19 au 25 Mai 2020- Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE :**

# Pour que nos efforts ne soient pas vains <sup>P.3</sup>



AFFAIRE AGBÉYOMÉ KODJO /  
ASSEMBLÉE NATIONALE TOGOLAISE :  
**Le tribunal se déclare incompétent** <sup>P.3</sup>



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

POLITIQUE / PARTI LES DÉMOCRATES /  
NAVIGATION A VUE : <sup>P.3</sup>

## Gérard Akoumey n'en pouvait plus



Gérard Akoumey, ex SG du parti Les Démocrates

DOSSIER FUCEC-TOGO /  
COOPEC SOLIDARITÉ :  
**DU LICENCIEMENT À L'AFFECTATION** <sup>P.4</sup>



Le siège de FUCEC-Togo à Lomé.

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi,  
une banque de Cvs, des formations.  
**Journalemploi.com** Tel 22 20 05 53

**Météo du jour**

**Matin:**  
Partiellement couvert  
**32°C**  
**Après-midi:**  
Partiellement couvert  
**26°C**

Epargne **2020**

Voyez loin!



Taux jusqu'à  
**4,6%**  
Cette somme à conditions.

**BANK OF AFRICA**  
Groupe BMCE BANK

EDITO

# Etre humble

**L**e succès dans toute vie humaine passe par l'humilité. L'humilité est une vertu qui doucement nous mène vers le mont du succès.

L'être humain, imbu de sa personne, de sa condition existentielle est perdu. Totalement perdu car il lui manque une chose essentielle.

Aveuglé volontaire ou par faute de son entourage, un entourage qui préfère le voir très aveuglé pour le manipuler à dessein, l'Homme est réduit à sa minuscule personne. L'Humilité lui fait défaut et l'amène à se croire très intelligent, très futé, très habile, bref très important par rapport à autrui. Or, ce dernier dans son ignorance et son manque d'humilité est enclin à toute sorte d'actes asociaux et rabaissants. Les yeux fermés par ce manque d'humilité, l'Homme se croit au-dessus de son prochain et va ainsi à sa déperdition.

Le plus grave, c'est lorsque dans son entourage immédiat, guidé par la cupidité et le profit, par un manque d'amour et une sorcellerie qui ne dit pas son nom, on refuse de dire ou de faire admettre à cet être humain qu'il va à la dérive. On préfère le tromper et le voir tomber bas. C'est très dommage.

Puisse l'humilité être notre domaine de définition.

Crédo TETTEH

POLITIQUE / PARTI LES DÉMOCRATES / NAVIGATION A VUE :

# Gérard Akoumey n'en pouvait plus

Dans une lettre en date du 11 mai 2020 adressé au Président de son parti, monsieur Habia Nicodème, le désormais ancien Secrétaire Général du Parti Les Démocrates, Gérard Adodo Akoumey tourne définitivement dos à ses collègues d'hier. Avec bien sûr ses raisons et ses motivations eu égard au fonctionnement de l'heure du Parti, ce qui est en déphasage avec ses convictions politiques et les ambitions nourries pour un meilleur devenir de ce parti et une excellente participation à la vie politique de notre pays.

Par Crédo TETTEH

Suite donc à la publication de cette lettre de démission, nous avons pris attache avec monsieur Gérard Adodo Akoumey mais également avec certains cadres du Parti. Ainsi, nous avons pu échanger avec monsieur Habia Nicodème par appel Whatzap dans la soirée du 16 mai 2020 (aux environs de 19h30). Pour le Président du Parti Les Démocrates, monsieur Habia Nicodème, son parti n'a rien à dire à propos de la démission de Monsieur Akoumey. Se contentant de nous



Gérard Akoumey, ex SG du parti Les Démocrates

confirmer la réception de la ladite lettre de démission et se refusant à tout commentaire.

Pour être arrivé à présenter sa démission du parti, monsieur Gérard Adodo Akoumey a certainement avalé bien de choses. Pour preuve, l'ex-Secrétaire Général du parti estime qu'on ne peut pas ravalier notre (parlant de la position convenue de son parti à

propos d'un éventuel soutien à la dynamique Mgr Kpodzro et à son candidat Agbéyomé Kodjo) salive. " Ce qui se dessine n'est pas une dynamique populaire mais c'est un soutien à Agbéyomé qui joue encore à la supercherie. Les Démocrates pour s'être désolidarisé des frauduleuses ne peut politiquement faire une sortie qu'après la proclamation des résultats définitifs. Tout ce qui s'annonce c'est des gesticulations qui ne vont pas prendre ", affirmait Gérard Akoumey le 27 février 2020 à 18h48 sur la plateforme whatzap du bureau national du parti Les Démocrates.

Il va plus loin pour étayer sa position : " On en a discuté la fois dernière, personne n'accepterait aller se sacrifier pour Agbéyomé. Nous sommes adules partout à travers notre position et on ne doit pas prendre le risque de se compromettre là. Agbéyomé joue le jeu pour être nommé PM (Premier Ministre). Et on demande de

manifester sous quelle loi celle inique que Agbéyomé à aider à mettre en place? La constance paie. Ne nous faisons pas passer pour des opportunistes puisque on a clamé haut et fort qu'on ne soutient pas cet individu qui d'ailleurs a usé du faux pour nous enflammer. C'est mon point de vue ", déclara par la suite Gérard Akoumey. Un point de vue qui malheureusement n'a pas reçu l'assentiment escompté.

Un point de vue certes bien compris par le Président du parti, Nicodème Habia toujours le 27 février à 18:59 : " Je comprends ton point de vue! Même si Agbéyomé va profiter des manifestations pour être nommé premier ministre, l'histoire continuera à nous donner raison y compris le peuple. La majorité veut qu'on fasse partie des mouvements. Ce n'est pas bon qu'on continue à débattre sur ça ", lui répondit Habia sans pour autant le convaincre.

Et à monsieur Akoumey de rappliquer à son président : " Moi je vais donner mes explications si ça les convainc tant mieux au cas contraire, chacun jugera de sa responsabilité. Pour ma part je suis un homme de principe et donc je n'aime pas poser des actes qui frisent ma conscience. Il m'est très rare de me tromper ", conclut-il ce jour du 27 février 2020 dans ses échanges avec son Président Habia Nicodème.

Visiblement, tout tournerait à partir de ces échanges au vinaigre, ajouté aux commérages de certains membres du bureau du parti, selon Gérard Adodo Akoumey. Ce qui l'agace et le conforte dans son refus de rédiger un communiqué de presse pour appeler au soutien d'Agbéyomé Kodjo, du ras-

Suite à la page 3

## LE COUP DE GUEULE DE GERARD AKOUMEY

Tout ce que raconte Mr ABOUBACAR est faux. Je le convie sur un plateau qu'on se regarde les yeux dans les yeux et qu'il repete ça devant moi.

Premièrement un vice-président qui ne sait pas faire la différence entre un conseil national et une convention, et un politique qui ne sait pas que si on prend une décision à un conseil national sur un sujet, il faut attendre que le processus connaisse son épilogue avant de se prononcer, et pour dire vrai la discussion a eu lieu le 27 Février donc avant la proclamation des résultats définitifs des élections et par quelle alchimie et sur la base de quoi le parti va reconnaître la victoire d'Agbéyome. C'est du n'importe quoi, le mieux pour lui c'est de dire la stricte vérité, je n'ai été en aucun moment mis en minorité, c'est moi qui ai abordé le sujet en premier avec des arguments, et ceux qui voulaient aller dans mon sens le Président les touche inbox pour leur demander de supprimer leur posting et à un moment donné il fait irruption dans la discussion que lui il a décidé ci donc le débat est clos. J'ai toutes les preuves de ce que j'avance, qu'on vienne me prouver le contraire.

Et pour finir il faut demander à Mr ABOUBACAR, qui a amené la délégation étant allé saluer le Prelat KPODZRO, au domicile d'Agbéyome? Il n'a répondre, eh bien c'est moi!

## TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

## EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

## MARCHESPUBLICESTOGO.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

AKOUMEY KOFFI ADODO GERALD  
Ex Secrétaire Général et Porte Parole  
du parti politique LES DEMOCRATES  
Tél : (00228) 98399502  
LOME - TOGO

Lomé, le 11 Mai 2020

OBJET : Lettre de Démission

Monsieur HABIA Nicodème  
Président National du parti LES DEMOCRATES  
LOME - TOGO

Monsieur le Président,

Je viens par la présente vous signifier ma démission du Bureau National et mon retrait du parti politique LES DEMOCRATES pour raisons d'inconforts.

Il faut noter que je ne suis pas un PARVENU en politique ; j'ai fait mes preuves en me donnant à plein temps au parti LES DEMOCRATES sans rémunération quatre bonnes années, par amour pour mon pays et surtout pour la vision qu'incarnait ce parti ; ceci devrait en principe susciter à mon endroit beaucoup d'égards, mais hélas...

Il est clair que j'ai un parcours et n'ai besoin d'un quelconque titre dans le parti pour paraître ; toutefois, en toute humilité et conscience je ne saurais avoir la prétention d'être indispensable et incontournable pour le bon fonctionnement du parti, raison pour laquelle je ne veux briser le rêve de ceux qui veulent de se substituer à ma personne ou prendre ma place.

Si mon crime est d'avoir affirmé haut et fort que l'improvisation, l'amateurisme et la médiocrité ne me ressemblaient pas et d'avoir exigé une ligne politique claire à défendre de même qu'un plan et programme d'action avec les moyens conséquents pour le parti, et bien je l'assume.

Je prends mes distances du parti la tête haute pour avoir sacrifié de mon temps et de mon énergie pour faire de lui ce qu'il est aujourd'hui.

Puisse en bon démocrate, mon retrait ne susciter aucune considération déplacée au risque de causer des désagréments à tous.

Bonne continuation.



## SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000  
sage gescom à partir de 600 000  
sage paie rh à partir de 800 000

Pour les installations et formations, merci de nous contacter

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP  
139 RUE VANLARE FACE CSTT  
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24  
info@sogesti.net

**LE MEDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
Directeur de la Rédaction :  
Ali SAMBA  
Rédaction :  
Crédo TETTEH  
Ali SAMBA  
Infographie : JPB  
Crédit Photos: KEKERE Razak  
Impression : ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45  
Tirage : 2.500 exemplaires  
Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

POLITIQUE :

# Pour que nos efforts ne soient pas vains

**L**e pays tout entier vit dans une certaine psychose due au Coronavirus. Le nombre de cas positifs à la maladie ne cesse de progresser inexorablement au grand dam de ceux qui sont au front pour la lutte contre sa propagation. Les données de ces derniers jours démontrent l'existence du virus sur toute l'étendue du territoire. Le nombre de cas a plus que doublé en un mois. Certains prédisent le pire dans les semaines à venir, si les Togolais ne redoublent pas d'efforts et mettent en pratique les mesures barrières. Car, il faut l'avouer, les populations peinent à mettre en pratique les consignes de protection individuelle et sociale.

Par Ali SAMBA

Si dans la capitale Lomé, les gens ont pu observer les mesures barrières au début de leur prescription, il faut reconnaître qu'ils ont baissé la garde depuis quelques semaines. C'est ainsi que les regroupements d'amis ont repris de belle autour des bouteilles de bières, des verres de Sodabi ou des calebasses de Tchoukoutou. Les bars et autres débits de boisson ne désemplissent pas. Certains se moquent même des messages de sensibilisation qui tourne en boucle sur les media.

On peut comprendre que les mesures de restrictions imposées



Le CHR Lomé-Commune

par les autorités pèsent énormément sur la vie des gens et l'impatience de certaines personnes à recommencer par vivre " normalement". Mais il faut aussi admettre que la pandémie n'est pas encore endiguée dans notre pays et que la vigilance soit de mise pour que tous les efforts consentis par tous jusqu'ici ne soient pas vains. Et surtout, que les mesures prises par le gouvernement passent en pertes et profits. S'il faut que, de par la négligence des uns et des autres, tous ces programmes initiés par le chef de l'Etat dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 n'atteignent pas leurs objectifs, tous les Togolais seront comptables devant l'histoire. Le programme Novissi sert déjà 558 069 bénéficiaires pour un montant d'environ 8 milliards de FCFA, dont 3,250 milliards de F CFA au titre de la

1ère tranche, 2,523 milliards F CFA au titre de la 2ème tranche et 2,234 milliards F CFA au titre de la 3ème tranche. Les autres mesures sociales à savoir la prise en compte de la tranche sociale de la facture de l'électricité, la gratuite de l'eau aux bornes fontaines publiques, la baisse des frais des branchements de la TdE et bien d'autres doivent servir à quelque chose.

Le gouvernement fait sa part et le chef de l'Etat a promis ne laisser aucun Togolais sur le côté. Mais il a aussi dit que c'est ensemble que les Togolais doivent combattre le mal et le vaincre. "Cette bataille, nous la gagnerons. Nous n'avons pas d'autres choix. Mais pour la gagner, nous devons respecter les mesures prises et faire preuve d'une grande discipline collective", a dit Faure Gnassingbé. Alors quand on obser-

ve de ces comportements qui mettent en péril la vie de toute la nation, il y a lieu de sonner le tocsin et rappeler tout le monde au respect des gestes barrières, qui seuls, peuvent éviter la propagation du virus parmi la population. Ne pas les observer deviendrait une faute lourde, mieux un crime car mettant la vie des Togolais en danger de mort.

La sensibilisation doit se poursuivre intensément dans les préfectures de l'intérieur du pays dont certaines localités viennent de connaître leurs premiers cas positifs. Ceux qui y habitent doivent être conviés au respect strict des dispositions prises dans leur intérêt et veiller au respect des mesures annoncées par le gouvernement dans sa famille et dans son milieu professionnel. Ceux qui sont positifs au Covid- 19 ne doivent pas prendre la poudre d'escampette. Les structures adéquates sont mises en places pour leur prise en charge. Malgré la dangerosité de la maladie, on peut être guéri. La preuve est que le Togo en est à une centaine de guérisons.

L'espoir est permis et les Togolais ne doivent pas vendanger leur sang et leur sueur. Mieux les mesures barrières seront observées partout au Togo, plus vite, le virus sera vaincu et mieux chacun se **porterait**.

## POLITIQUE / PARTI LES DÉMOCRATES / NAVIGATION A VUE :

# Gérard Akoumey n'en pouvait plus

Suite de la page 2

semblement de la dynamique prévu le 28 février 2020 au bas fond du collège Saint Joseph. Une activité interdite donc illégale qui tourna malheureusement au vinaigre aussi.

Précisons que le 28 février 2020 au soir (de 20h44 au-delà de 22heures), les échanges ont continué entre le président et son secrétaire général.

20h46 : "Nicodème: Salut Gérard. Tu as dit à Ganiou que tu ne peux pas rédiger le communiqué parce que tu n'es d'accord avec ce que j'ai dit qu'on fasse? "

20:59 : " Gérard : Voici notre échange et je voudrais juste rappeler que si en adultes on doit continuer dans les commérages j'irai dorénavant à réagir et à répondre à qui de droit d'une manière la plus violente possible vous m'excuser le terme. Et il faut aussi le noter ce n'est pas de mes prérogatives la communication, le bureau a un membre qui est en charge et donc ce n'est pas pour moi une obligation ".

21:32 : " Nicodème: Pourquoi cette réaction? Je sais bien qu'on a un membre qui est en charge de la communication parti et ce n'est pas une obligation pour toi de le faire ".

21:39 : " Gérard: Avec le respect que je te dois ce n'est pas la première fois et donc il faut que ça arrête le fait de petits commérages et travestir ma pensée et mes écrits. Je n'admettrais plus cela ".

Nous étions au soir du 27 février 2020. Et tout semblait bien obscurci. Très sombre surtout si on ne sait pas faire une lecture politique de la situation. Et surtout quand on improvise surtout et on s'investit dans le remplissage politique.

La pomme de discorde est bien claire. Entre Habia Nicodème et Gérard

Akoumey, c'est parti pour des lendemains incertains ayant abouti à la lettre de démission de l'ancien Secrétaire Général du Parti Les Démocrates, sans regret nous a confié l'intéressé.

Le 28 février au soir, plus précisément à partir de 22h12, le puisard a repris de sa senteur nauséabonde entre

les deux responsables. Jusqu'à ce que Gérard Akoumey publie un billet intitulé " L'heure des comptes a sonné ". Ce qui n'a pas été du gout du président Nicodème Habia et le ton a montré entre les deux politiques. Malheureusement négativement. N'est-ce pas l'origine de la discorde entre les

deux acolytes politiques d'hier ? Comme quoi les sujets Agbéyomé Kodjo et la dynamique Mgr Kpodzro ont eu raison de la cohésion au sein du parti Les Démocrates. Très **amèrement**.

## L'HEURE DES COMPTES A SONNE

**" La manifestation de ce jour à laquelle le parti a souscrit sans analyse de fond s'est retrouvé être un fiasco; la foule n'étant pas importante les forces de l'ordre ont vite fait de la contenir avec des gaz lacrymogènes, des courses poursuite et des bastonnades sauvages. On dénombre plusieurs arrestations et des blessés graves. Je tiens personnellement à compatir à leurs douleurs et chagrin et surtout ceux de leurs familles respectives.**

Il faut se le dire en terme clair : " Une révolution ne se décrète pas, on surprend l'opresseur " :

- soit nous voulons être légalistes pour montrer le nombre par une démonstration de force? Là on se conforme à la loi  
- soit nous voulons provoquer une révolution et tout se prépare en silence et on vient le jour J surprendre l'opresseur.

Dans ce qui s'est dessiné aujourd'hui dont nous ne sommes pas associés à l'organisation, l'on pourrait légitimement se poser la question de savoir dans quelle posture se retrouve cette manifestation. Et là la curiosité pousse la réflexion sur le lieu de rassemblement : bas fond St Joseph ? il est clair qu'en voyant la zone il n'y a aucun échappatoire ce qui fait que les manifestants ont été pris au piège et ce côté aussi l'on peut légitimement se poser la question si on voulait nous amener à un second frêau jardin? Tant d'interrogations qui interpellent notre conscience en se demandant à quoi joue Agbéyomé en se cachant derrière le Prêlat et tirer les ficelles et filer du mauvais coton?

Le mal est fait, le parti va-t-il s'engager à aller en aide aux blessés et autres? Puisqu'en prenant la décision d'appeler les gens à cette manifestation il est comptable de ce qui arrive.

La raison pour laquelle il nous appartient de faire ce qu'on appelle une bonne lecture politique\* de chaque action avant de s'y engager.

En conclusion ça a été une grave erreur politique qui se détourne de notre ligne puisque nous avons dit et clamé haut et fort qu'on ne s'engageait plus dans une dynamique ou action qui ne porte pas de fruits. Pourquoi donc avoir mangé notre totem? Quand on sait très bien que cette manifestation ne prendra pas parce qu'en politiques avisés l'on devrait lire clairement que les organisateurs ont un agenda caché. Quand leur porte-voix va d'annonces en annonces, de déclarations en déclarations sans actions concrètes l'on devrait réfléchir par mille fois avant de les accompagner.

Ceci dit il est l'heure de tirer toutes les conséquences en toute responsabilité.

Et pour ma part je viens à exprimer ma profonde déception puisque je vois que les sacrifices consentis depuis quatre ans ne serviront finalement à rien si on ne prend résolument la décision de rectifier le tir.

La politique ce n'est pas l'addition des faits de société, ce n'est pas non plus une question de sentiment ou d'état d'âme ; c'est une science et les règles sont claires et préétablis.

Aussi personnellement loin de me faire passer pour un donateur de leçon, je ne me vois plus évoluer dans l'improvisation, dans l'amateurisme et dans la médiocrité qui ne me ressemblent pas.

Il nous faut une ligne claire à suivre et à défendre, un plan et programme d'action et enfin les moyens conséquents.

Si on veut faire la politique on doit la faire à juste titre et correctement, sans commérages, sans navigation à vue etc. faute de quoi je me ferai violence de me retirer humblement et calmement.

Merci pour la bonne compréhension. Et place aux réflexions judicieuses.

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PORTE PAROLE**

## Zozo

### AFFAIRE AGBÉYOMÉ KODJO / ASSEMBLÉE NATIONALE TOGOLAISE : LE TRIBUNAL SE DÉCLARE INCOMPÉTENT



Le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, a rendu ce 18 mai sa décision dans l'affaire opposant Kodjo Agbéyomé à l'Assemblée nationale togolaise. Les avocats du candidat malheureux à la dernière élection présidentielle l'avaient saisi, pour " voir déclarer irrégulière la procédure de mise en place de la commission spéciale de l'assemblée nationale chargée d'instruire la levée de l'immunité parlementaire de celui-ci, et " par voie de conséquence, annuler la résolution n°001/2020/AN portant levée de l'immunité parlementaire votée dans ces circonstances ". Dans sa décision, le Tribunal a jugé qu'il est incompétent " à connaître de la présente action au profit de la Cour constitutionnelle ".

Pour le collectif des avocats de l'ex Premier ministre, cette décision ressemble " à une violation du droit au juge déguisée subtilement en l'examen procédural d'une exception d'incompétence.

Source: [focusinfos.net](http://focusinfos.net)

### ECONOMIE : MODALITÉS POUR UNE REPRISE DES VOLS



De Dakar à Libreville l'affaire a fait grand bruit ... pour pas grand chose.

La compagnie Air France, comme les autres transporteurs internationaux, tente d'imaginer comment relancer la machine après plus de deux mois de quasi-arrêt et des centaines de millions de dollars de pertes; et sans doute beaucoup plus.

Dans ce contexte, la compagnie française s'est lancée dans une modélisation de reprise des vols vers l'Afrique de l'Ouest et du Centre (mais aussi vers l'Europe et l'Asie) qui a été prise pour argent comptant par certains.

Une simulation qui porte sur le mois de juin avec une lente montée en puissance en fonction de l'éventuelle ouverture des espaces aériens et des aéroports selon l'évolution de l'épidémie et de la demande. Air France n'a rien annoncé officiellement et rien ne sera fait unilatéralement, évidemment.

Un hypothétique programme de vols sera le résultat de discussions avec les autorités de l'aviation civile et les responsables des aéroports de chaque pays africain, dont le Togo.

Des discussions aussi avec les autorités politiques et sanitaires compte tenu du caractère très particulier de la crise sanitaire, du nombre de cas de covid-19, des dispositifs de mise en quarantaine.

En ce qui nous concerne, avant toute reprise, il doit y avoir de la concertation et la maîtrise de la situation; sinon, on ne pourra pas rouvrir les frontières aériennes, rappelle-t-il le 14 mai dernier Gnama Latta, le directeur de l'aviation civile togolaise.

Chaque pays évaluera dans les prochaines semaines la situation avant de donner le OK aux compagnies aériennes.

Source : [@RepublicofTogo.com](http://@RepublicofTogo.com)

## Zozo

ECONOMIE : LE SECTEUR INFORMEL  
DOIT ÉVOLUER AVEC SON TEMPS

Samuel Sanwogou, le directeur général du CFE (Centre de formalités des entreprises) est dans son rôle.

Il a invité lundi les acteurs du secteur informel à créer leur société.

'On gagne plus en se formalisant', a-t-il affirmé. Pas certain que cela suffise à convaincre les dizaines de milliers de Togolais évoluant sans véritables structures qui ne payent ni impôts, ni taxes.

L'économie est d'ailleurs largement dominée par ce secteur.

Selon la dernière étude de l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), 87,9% des emplois sont générés par ce secteur via plus d'un million d'unités de production informelles (UPI)

Près de 200.000 personnes travaillent directement pour ces structures, mais c'est sans doute beaucoup plus.

Le chiffre d'affaires généré par l'ensemble des UPI informelles est supérieur à 4 milliards de Fcfa. La aussi ce chiffre doit être certainement plus important.

La sphère informelle est d'abord celle du petit commerce et de la micro entreprise.

Le secteur informel constitue une part importante, si ce n'est dominante, de toutes les économies en développement.

Source : @Republicoftogo.com

SANTÉ : TESTER EN MASSE N'EST PAS  
LA SOLUTION

Didier Ékouévi, le chef du département d'épidé-



miologie à l'Université de Lomé, a indiqué lundi que le dépistage de masse au covid-19 n'était pas la solution.

'Ce n'est pas possible. Non seulement les résultats seront chronophages, mais aussi cela coûtera cher à l'État', a-t-il précisé.

Un dépistage systématique de la population n'a aucun sens.

L'objectif est de dépister les personnes ayant des symptômes qui laissent penser qu'ils sont porteurs du virus. S'ils sont positifs, il faut les mettre à l'isolement. Autre mesure impérative, rechercher tous les cas contacts pour les tester et les mettre éventuellement en quarantaine.

Enfin, il est indispensable d'identifier les clusters ou foyers d'infection - pour stopper la propagation.

Source : @Republicoftogo.com

## TOGOCOM / NEGOCIATIONS SYNDICALES: Les négociations se poursuivent ce vendredi pour une adoption du relevé des conclusions

Depuis quelques jours, la direction générale du groupe Togocom et les syndicats sont en négociation sous la facilitation de l'inspection générale du travail.

En leur séance du 15 mai 2020, les parties se sont données rendez-vous ce vendredi 22 mai à partir de 9 heures pour l'adoption du relevé de conclusions et des comptes rendus de séances.

Par Crédo TETTEH

Rappelons que c'est à travers un exposé des motifs en dix (10) points, que les employés de Togocom avaient relevé entre autres que depuis la prise de fonction du nouveau directeur, les travailleurs sont l'objet de traitements dégradants allant jusqu'à la réclamation de l'ethnie d'origine du travailleur, la suspension unilatérale du versement des primes de rendement par la direction générale sans consultation des délégués du personnel ou des partenaires sociaux est contraire à toutes les réglementations en vigueur ; en conséquence les travailleurs demandent le paiement de tous les arriérés y compris la période couverte par la suspension ; les travailleurs déflatés de Togo Telecom n'ayant pas perçu leurs droits : IFC, arriérés de retraite complémentaires, d'épargne salariale ainsi que le ristourne concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) qui devrait leur être versés dès la cessation de travail (31 mai 2019 pour les agents d'exécution, 30 juin 2019 pour les cadres et les agents de maîtrise).

Les travailleurs demandent leur versement immédiat avec les intérêts subséquents conformément aux dispositions de l'article 138 du code du travail ; et aujourd'hui, les travailleurs ne maîtrisent pas l'environnement dans lequel ils travaillent. Les nominations ne sont pas publiées dans le groupe. Les travailleurs demandent la publication de l'organisation dans laquelle ils évoluent et la publication dorénavant de toutes les nominations survenant dans le Groupe.

Précisons qu'en leur séance du 15 mai dernier, beaucoup d'avancées furent réalisées. Ainsi donc les points 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de la plateforme revendicative ont été évoqués.

Concernant le point 2 (IFC de Togotelecom), il a été retenu que monsieur SANVEE de SYLPOSTEL-PECWU travaillera avec madame LOMDO de TGC dans la semaine du 18 mai 2020, pour examiner les différents cas et proposer les solutions éventuelles.

Abordant les points 3 et 4, la direction générale de TOGOCOM a reconnu la dette sur les primes d'ancienneté et les primes de rendement des travailleurs de Togotelecom. Cependant, elle a affirmé ne pas disposer de moyens pour les honorer actuellement à cause du paiement des droits des déflatés. Sur cet aspect, il faut retenir que dans le fil des échanges, SYLPOSTEL-PECWU a dû proposer à la direction de TOGOCOM un échéancier pour



Paulin ALAZARD, DG de TOGOCOM

les paiements (voir encadré).

En ce qui concerne l'harmonisation des statuts du personnel dans le Groupe (Point 5), la direction générale de TOGOCOM a tenu à informer les parties du travail actuellement en cours en vue d'harmoniser les statuts du personnel de Togotelecom et de Togocel. Une occasion également pour la partie de la direction générale d'informer la partie syndicale des préparatifs en vue de l'élection des délégués du personnel car les existants ont leur mandat qui a expiré depuis 2013 et qu'en conséquence le Groupe n'a plus de délégués du personnel.

Il faut rappeler que selon nos informations, toutes les parties en négociation font des efforts pour s'entendre sur l'essentiel afin de ne pas trop impacter la vie de l'entreprise. C'est ainsi que tous les droits non honorés (point 6) sont en cours de paiement, à en croire la direction générale de Togocom. Aussi les cotisations sociales sont régularisées jusqu'au 1er avril 2020, nous informons-t-on, avec un engagement de l'employeur de régulariser celles restantes trimestriellement.

Discutant du point 9 relatif aux titres à céder aux travailleurs, la partie direction générale de TOGOCOM a estimé que ce point devrait être adressé à l'Etat ou aux administrateurs de l'Etat et non posé à elle. Devant cette position de la direction

du Groupe, SYLPOSTEL-PECWU estime avoir pris acte et saisira ces différentes instances afin que justice soit rendue aux travailleurs.

Pour ce qui est du point 10, l'inspection générale du travail a suggéré à TOGOCOM de publier son organigramme s'il existe et de recourir aux travailleurs de TOGOCOM en premier lieu en cas de vacance de poste.

Notons que des discussions, il est retenu que les cas de conflits indivi-

### Echéancier de paiements proposé par SYLPOSTEL-PECWU

- au plus tard fin août : paiement des arriérés de prime de rendement afin de permettre aux intéressés d'assurer la scolarisation de leurs enfants.
- Novembre 2020: paiement de la première tranche de la prime d'ancienneté,
- Mars 2021: paiement de la deuxième tranche de la prime d'ancienneté,
- Juin 2020: paiement de la troisième (dernière) tranche de la prime d'ancienneté.

duels soient examinés après les présentes négociations car celles-ci concernent les conflits collectifs.

### Pour éviter de futurs travers dans la gestion

Nous nous ferons le devoir de relever, dans nos prochaines éditions, les problèmes qu'ont connus en terme de mauvaise gouvernance ou de gestion, certaines directions, avec

un accent bien particulier sur les faiblesses et les défauts. Ainsi donc, nous situerons les responsabilités sur des projets comme l'introduction de HUAWEI avec son réseau CDMA, les politiques des grands travaux dont la reprise de la construction du siège de Togo Telecom, de la place de l'indépendance, de l'achat du patrimoine de la SGGG.

Entre autres dossiers également, nous évoquerons les surfacturations dans le mobilier et décoration du siège de Togo Telecom et l'affaire de traitement des termites dans les locaux de ladite société, sans oublier le scandale des terminaux.

Nous reviendrons aussi sur le rôle de certains acteurs de la Direction des Ressources Humaines (DRH) dans la situation malheureuse du personnel déflaté, dans les dossiers de terminaux (AFRIATECH vs TOGO TÉLÉCOM) et de surfacturation dans la Construction du Siège de TOGO TELECOM (GEOTECH vs TOGO TELECOM) dans lesquels quoiqu'ayant raison, Togo Telecom a perdu les procès à cause des comportements complices de ses propres Agents avec à la clé des centaines de

millions payés aux parties adverses (AFRIATECH et GEOTECH).

En ce qui concerne l'actuelle direction générale du Groupe Togocom, nous mettrons les projecteurs sur les nominations à des postes de responsabilité à l'allure de colonisation et surtout à des postes stratégiques.

## LUTTE CONTRE LE COVID : Des plantes et des fruits pour renforcer l'immunité

À la date du 13 mai, le Togo a enregistré 219 cas confirmés de COVID-19 dont 96 guéris, 11 décès et 112 actifs. Selon le comité de gestion de la crise sanitaire, 11374 tests de laboratoire ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national. Vingt (20) des 333 personnes testées sont positives. Ces 20 personnes dont l'âge est compris entre 9 et 59 ans sont tous des contacts et se répartissent comme suit : 2 femmes et 2 hommes dans le district d'Agoè, 6 hommes dans le district III à Lomé, 2 hommes dans le district V à Lomé, 8 hommes dans le district I à Lomé.

Par Koudjoukabal

Le colonel Djibril Mohamane qui coordonne le comité de gestion a indiqué que les nouveaux cas sont surtout dus à des voyageurs provenant des pays qui ont assouplis leur

mesure de protection en ouvrant les frontières. Il a laissé entendre que les mesures prises, notamment le couvre-feu, qui ont permis à certaines villes comme Lomé et Sokode de freiner la propagation, peuvent être de mise pour d'autres localités du pays.

D'ailleurs le Président de la République Faure Gnassingbé a invité les populations de Lomé et de Sokode de rester vigilantes. " En décidant d'assouplir quelque peu les modalités du couvre-feu, je voudrais nous inviter à continuer d'observer strictement les gestes barrières et autres mesures préventives. Ensemble nous viendrons à bout de cette pandémie.

Le comité scientifique mis en place et le collège des médecins ainsi que tout le personnel soignant en charge du traitement des personnes atteintes du covid19 font un travail remarquable. Nous les encourageons

et les exhortons à poursuivre sans relâche ", a dit Faure Gnassingbé sur son compte twitter.

Outre le comité scientifique, les chercheurs de l'Université de Lomé et des spécialistes de la médecine traditionnelle, sous la direction de la commission ad hoc de riposte au covid-19 de l'université de Lomé propose à la population togolaise des plantes médicinales locales à potentiel thérapeutique, pouvant être utilisées pour renforcer son système immunitaire relativement à l'axe de recherche de plantes et de formulation de molécules efficaces et actives sur le COVID-19.

Une brochure éditée à cet effet présente quelques-unes de ces recettes et indique les plantes à éviter pour ne pas affaiblir l'immunité.

En ce qui concerne les plantes et de formulation de molécules effica-

Suite à la page 6

# DOSSIER FUCEC-TOGO/ COOPEC SOLIDARITE : DU LICENCIEMENT A L'AFFECTATION

**Le 27 février 2020, après avoir tenté par tous moyens d'amener le Directeur de la COOPEC SOLIDARITE GODOME Dewouna à faciliter la procédure de main basse de la FUCEC sur la COPPEC SOLIDARITE et son argent, LEGBA MONY, répondant à la volonté de son mentor FEDY, décide de licencier ledit Directeur et de désigner un Directeur par intérim en la personne de TAMAKLOE Ayao. Celui-ci est un homme malléable à qui on a fait miroiter monts et merveilles si tout marche bien et qui a accepté sans problème.**

Dans les jours qui suivent et notamment le 6 mars 2020, LEGBA MONY prend une ordonnance du Président du Tribunal de Lomé pour venir changer les serrures du bureau du Directeur et faire apposer des scellés sur ledit bureau. Il s'agit de chasser le Directeur de son bureau de faire traduire définitivement le licenciement dans la réalité. Puis, coup de théâtre, le 24 avril 2020, le Directeur n'est plus licencié mais désormais nommé conseiller et affecté par la FUCEC-Togo.

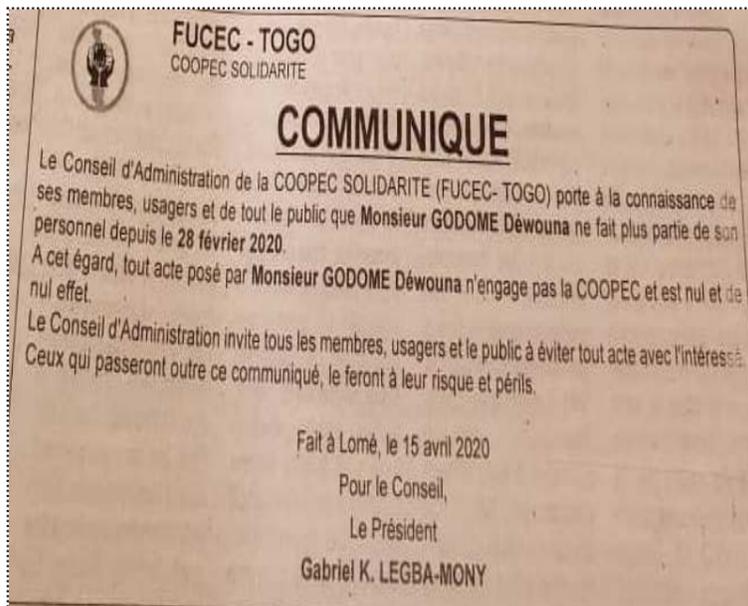
Comment des telles décisions de licenciement et de remplacement ont-elles été prises ? Quelles sont les méthodes utilisées pour faire changer les serrures du bureau du Directeur ? Après quoi court le PCA LEGBA MONY ? Que dire de la décision d'affectation ? Ce sont là les questions auxquelles nous répondront aujourd'hui. Nos prochains numéros parleront des autres actes de cette nouvelle rubrique.

Cette décision, de licenciement est la chose la plus inimaginable qui soit. En effet, face aux dérives de plus en plus grandissantes du groupe mis en place par FEDY et dirigée par LEGBA MONY, la justice togolaise avait été saisie par des membres de la Coopec Solidarité. Répondant à leurs inquiétudes, la Cour d'appel avait rendue le 11 novembre 2019, une ordonnance N°1408-2020 dont le dispositif est le suivant : " - Disons que l'actuel Président du Conseil d'Administration et son Conseil devront se limiter provisoirement aux actes de gestion courante de la Coopec Solidarité ;

- Ordonnons au contraire aux intéressés de sursoir provisoirement à toutes décisions pouvant résulter en situation irréversible et notamment la centralisation du personnel, la création de nouveau poste dans l'organigramme de Coopec Solidarité dont la création du poste de directeur adjoint, la mise en œuvre par la Coopec Solidarité des nouveaux textes imposés par la FUCEC, le licenciement ou le remplacement du Directeur actuel, et tous autres actes ne faisant pas partie de la gestion quotidienne ou des affaires courantes de l'entreprise ou alors pouvant déboucher sur une situation irréversible ;

- Ordonnons l'exécution provisoire de la présente ordonnance sur minute et avant enregistrement nonobstant toutes voies de recours ;

- Disons qu'il nous en sera référé



ré en cas de difficultés ".

Non seulement cette décision interdit clairement le licenciement du Directeur, mais également il proscriit son remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Quel que soit ce que l'on veut ou peut penser d'une telle décision judiciaire, dans un Etat de droit, elle se doit d'être respectée jusqu'à ce qu'elle soit un jour rétractée ou annulée. Nous avons entendu tout de la part des apprentis sorciers affirmer que LEGBA MONY avait pleinement le droit de licencier le Directeur de la Coopec Solidarité parce qu'il est Président du Conseil d'Administration. Face à une telle décision de justice, on peut se poser des questions. LEGBA MONY est-il un citoyen togolais soumis aux lois de la République comme tous les autres ? Est-il au-dessus des lois et des décisions de justice ? Malheureusement, à ces questions la réponse demeure la négative.

Un peu de logique et d'objectivité nous conduisent à dire donc que le Président du Conseil d'Administration (PCA) a pris une décision illégale et ne peut pas se voir accorder le bon Dieu sans confession.

Bien évidemment, lorsque certains des membres du Conseil d'Administration lui ont rappelé qu'il leur est interdit de prendre de telles décisions, il leur a rétorqué que l'ordonnance 1408 a été prise par un " juge corrompu qui s'est enfermé tout seul pour prendre une décision ". Cette accusation suffite pour violer une décision de justice ?

Seule une personne qui méprise les lois de son pays et les autorités judiciaires peut violer de façon aussi flagrante une décision de justice. Plus encore, on nous a affirmé que le PCA avait ce droit parce

qu'il agit au nom du Conseil d'Administration. Oui, mais le Conseil d'Administration n'est pas propriétaire de la Coopec Solidarité et il nous souvient que LEGBA MONY qui s'est devenu membre de cette entreprise que le 3 août 2018, soit moins d'un an avant de se voir propulser au poste de PCA n'a pas plus de 318 500 FCFA dans les comptes de la Coopec Solidarité.

Dans tous les cas, c'est sur la base d'un tel licenciement que LEGBA MONY va tenter de chasser le Directeur de son bureau.

## La Fermeture du Bureau du Directeur

Prenant base sur la décision de licenciement illégal ainsi prise, LEGBA MONY, flanqué du Conseil de la FUCEC-Togo, demande au président du Tribunal de première instance de Lomé de lui signer une ordonnance pour faire sortir le Directeur Dewouna GODOME de son bureau et le mettre ainsi dehors. Mais, le PCA ne va pas montrer au Président du Tribunal qu'avant qu'il ne prenne sa décision de licenciement, il existait une décision de justice qui le lui interdit et qu'il a dû violer cette décision de justice pour licencier le Directeur et lui nommer un remplaçant. Sans savoir que ce qu'on lui demande se base sur la violation d'une décision judiciaire prise par un de ses collègues, le Président du Tribunal de Lomé accède à la demande de LEGBA MONY et signe le 04 mars 2020 une ordonnance N°0455/2020 qui permet le changement des serrures du bureau du Directeur et l'apposition de scellés sur son bureau.

Dieu aidant, le Président va apprendre quelques jours plus tard qu'il a été trompé et induit en

erreur. C'est pour cette raison que par une ordonnance de référé N°0152/2020 du 16 mars 2020, il rétracte son ordonnance N°455/2020. Les termes dans lesquels s'est exprimé le magistrat en disent long sur les méthodes de voyous utilisés pour lui soutirer la décision qui a permis de mettre Monsieur GODOME hors de ses bureaux. Les motifs de la décision se lisent comme suit : " Mais attendu qu'en l'espèce, il est constant que par ordonnance N°1408/2019 rendue le 11 novembre 2019, le Président de la Cour d'Appel de Lomé a, entre autres, expressément limité le pouvoir du Conseil d'Administration de la COOPEC SOLIDARITE et de son Président, défenseurs à la présente instance, aux actes de gestion courante de ladite société coopérative et leur a interdit le licenciement ou le remplacement du directeur actuel qui n'est autre que le demandeur ; que dès lors, il ne peut être contesté que c'est en violation de cette ordonnance que le conseil d'administration qui, du fait de l'interdiction à lui ainsi faite, n'en avait pas pouvoir, a pris une décision licenciant le demandeur ; qu'or, c'est sur le fondement de cette décision de licenciement ainsi prise illégalement que les défenseurs ont sollicité et obtenu l'ordonnance attaquée dans la présente cause et ce, en s'abstenant de révéler ou produire au juge des requêtes l'ordonnance n° 1408/2019 portant interdiction de licencier le demandeur ; qu'en outre, il résulte du dossier que la résolution de licenciement a même fait l'objet d'un recours en annulation actuellement pendant devant la juridiction compétente ; que c'est sans attendre l'issue de cette procédure que les défenseurs se sont fait délivrer par ruse l'ordonnance dont rétraction est sollicitée ; que ce comportement des défenseurs consistant à dissimuler au juge des requêtes la décision d'interdiction pour parvenir à leur fin en obtenant l'ordonnance attaquée, procède d'une fraude à une décision judiciaire et d'une voie de fait qui enlève toute efficacité à la prétendue exécution de l'ordonnance qui aurait été déjà fait, étant observé qu'en droit, il est de principe que la fraude corrompt tout ; qu'il échet de rétracter l'ordonnance entreprise nonobstant son exécution prétendument alléguée ; "

Comme le disait un éminent personnage, le mensonge se lève tôt mais se fait toujours rattraper par la vérité. Et une escroquerie judiciaire finit toujours par se savoir. Le Directeur GODOME a donc pu retrouver les chemins de son bureau d'où il exerce depuis ses activités.

## Une Course Folle et Solitaire du PCA

LEGBA MONY n'a cependant pas fini avec celui qui a osé le

## Zozo

### ENVIRONNEMENT : LA NATURE REPREND SES DROITS



L'agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) vient à bout de longs efforts. La plage de Lomé est enfin débarrassée de ses déchets et des sachets plastiques qui polluent le littoral.

Il faut dire que l'ANASAP est aidée par les circonstances.

Il est interdit à toute personne de se rendre sur la plage depuis un mois. Une mesure qui rentre dans le dispositif imposé pour lutter contre le coronavirus.

C'est l'un des aspects positifs de la crise.

Mais une fois l'épidémie terminée, il y a de fortes chances que les habitants reprennent leurs mauvaises habitudes.

Source : @Republicoftogo.com

### ENVIRONNEMENT : LES PARTENAIRES AUX PETITS SOINS POUR PROTÉGER LE PARC DE FAZAO-MALFAKASSA



Le parc national Fazo-Malfakassa dans la préfecture de Tchaooué (région centrale) est un site touristique remarquable entouré d'une chaîne de monts somptueusement vêtus d'une mosaïque de formations végétales, essaimé de belles galeries forestières et de plaines fertiles colonisées par de nombreuses espèces végétales réputées pour leur arôme suave.

D'une superficie de 192.000 hectares, il est un sanctuaire pour les oiseaux, les primates, et les reptiles.

Il y a encore quelques années, on pouvait apercevoir des buffles, des antilopes, des éléphants. La plupart ont été abattus.

Longtemps géré par une Fondation privée, le parc est retourné dans le giron de l'Etat fin 2015.

Pour protéger ce sanctuaire, les autorités bénéficient de l'appui de l'Inde, de l'Unesco et maintenant de l'Union européenne.

L'UE va en effet s'engager dans le projet de renforcement de la surveillance des aires protégées du Togo.

Il est prévu de constituer des brigades d'éco-gardes chargées d'assurer la protection du parc, soit un effectif de 650 personnes. Elles seront équipées de 4x4 et de motos pour sillonner cette immense étendue.

Source : @Republicoftogo.com

## ZOZO

## COOPÉRATION : LES MÉDIAS EN RELAIS À LA RIPOSTE GOUVERNEMENTALE



La Délégation de l'Union européenne a accordé lundi une enveloppe de 65.500.000 de Fcfa à la Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR) au covid-19 et aux organisations de presse pour la mise en œuvre du projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la pandémie au Togo.

Ce projet est porté par l'Observatoire togolais des médias (OTM) en partenariat avec les autres organisations professionnelles (CONAPP, PPT, URATEL...).

L'objectif est d'informer les communautés rurales et urbaines sur les manifestations du coronavirus et de sensibiliser les populations sur les gestes et mesures barrières édictés par le gouvernement.

Pour Bruno Hanses, chargé d'Affaires de la Délégation de l'Union européenne à Lomé, la collaboration des médias est 'nécessaire et exemplaire'.

Source : @Republicoftogo.com

## COOPÉRATION : RENFORCER LA GESTION MUNICIPALE



L'Allemagne et le Togo ont signé vendredi un accord destiné à renforcer la politique de décentralisation.

Berlin va offrir 3 milliards de Fcfa pour la construction de nouvelles mairies et leur équipement (informatique, notamment). Le décaissement est assuré par la KfW, la banque publique allemande.

L'objectif est de permettre à l'exécutif communal, aux élus communaux, au personnel administratifs communal de disposer d'un bon cadre de travail afin de garantir une meilleure qualité des services aux citoyens', a déclaré l'ambassadeur d'Allemagne, Matthias Veltin. Il avait à ses côtés le ministre de la Planification, Demba Tignokpa.

L'un des axes de la coopération allemande repose sur l'assistance au Togo en matière de décentralisation.

Berlin est très actif dans ce domaine. Des élections municipales se sont déroulées l'année dernière. Chaque commune disposera d'une large autonomie de gestion.

Source : @Republicoftogo.com

## COOPÉRATION : TEAM EUROPE EN PREMIÈRE LIGNE

Si l'Europe paye un lourd tribut avec des dizaines de milliers de morts du covid 19, pas question d'oublier l'Afrique.

Un message rappelé mercredi par l'Union européenne et par les ambassadeurs de France et d'Allemagne à Lomé.

L'UE a accordé au pays une aide d'urgence de 26 milliards pour lutter contre la pandémie (équipements de protection, ambulances, appui aux centres hospitaliers...). 'Tout le monde est bouculé avec cette crise et il faut qu'on se soutienne. L'Europe est lourdement affectée, mais nous restons solidaires', explique Bruno Hanses, chargé d'Affaires à la délégation de l'UE au Togo.

Il assistait au point de presse hebdomadaire organisé par la coordination nationale de gestion de la riposte au covid-19 avec Marc Vizio (France), Matthias Veltin (Allemagne) et Charles Gafan, président de la Chambre de commerce européenne au Togo.

Source : @Republicoftogo.com

DOSSIER FUCEC-TOGO/ COOPEC SOLIDARITE :  
DU LICENCIEMENT A L'AFFECTATION

Suite de la page 5

défier et l'empêcher de violer en rond les droits des membres de la Coopec Solidarité.

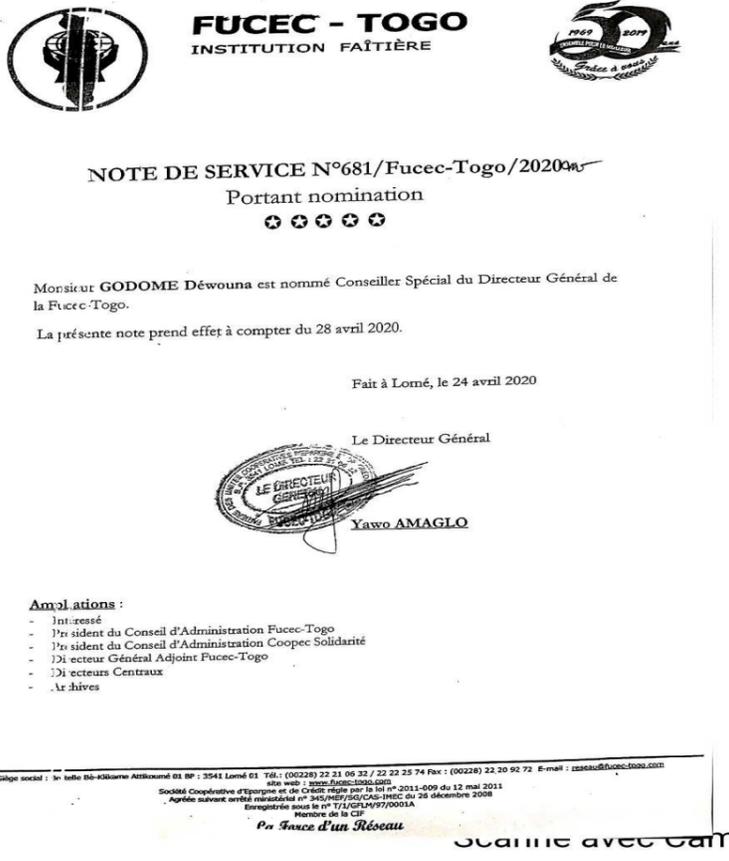
Il va donc se lancer dans une véritable cavalerie contre le Directeur. Ainsi, il appelle toutes les banques pour leur dire que Monsieur Dewouna GODOME n'est plus signataire des chèques de la Coopec Solidarité. N'ayant pas eu l'oreille attentive de ces banques, le jeudi 16 avril 2020, il décide de publier un communiqué dans Togo Presse pour dire que le sieur Dewouna GODOME ne fait plus partie du personnel de la Coopec Solidarité. (voir facsimilé)

## Monsieur LEGBA MONY gère ainsi sa propre entreprise.

Toutes ces procédures cavalières n'auront cependant pas permis à FEDY et à sa clique d'avoir raison de la seule personne qui reste au sein de la Coopec Solidarité comme barrière contre la violation des droits des membres et la mise sous coupe réglée de la Coopec Solidarité par la FUCEC-Togo.

## De l'Abandon du Licenciement ?

On en était donc là lorsque le 24 avril 2020, on va passer du licenciement à une affectation du Directeur Dewouna GODOME. (voir facsimilé)



En effet, par un acte intitulé " Note de service N°681/Fucec-Togo/2020 Portant Nomination ", le Directeur Général de la FUCEC-Togo, Monsieur AMAGLO, nomme Monsieur Dewouna GODOME " Conseiller spécial du Directeur Général de la Fucec-Togo, avec effet à partir du 28 avril 2010.

## A quoi jouent exactement FEDY et sa clique ? Que signifie une telle nomination ? Quelle stratégie derrière une telle nomination/affectation ?

En fait, Monsieur FEDY et ses bras armés se croient plus malins

LUTTE CONTRE LE COVID :  
Des plantes et des fruits pour renforcer l'immunité

Suite de la page 4

ces et actives sur le COVID-19, dans la catégorie des légumes, on a celle de Adansonia digitata ou encore Baobab, Adidoti en langue Ewe), les feuilles d'Ocimum gratissimum (Esrou, Dzovéti), les feuilles de Vernonia amygdalina (Aloma). Pour cette catégorie, Il est recommandé de prendre les feuilles comme légume. Quant à l'Aloé véra, il faut prendre 2 feuilles d'aloé véra + une poignée de feuilles de citronnelle, le tout dans 5 litres d'eau. Bien macérer pendant 3 à 5 minutes, couvrir et laisser pendant 24 heures. Prendre 1 verre matin et soir pendant 10 jours,

Parmi les épices, la commission ad hoc de riposte au covid-19 de l'université de Lomé recommande le Syzygium aromaticum (Giroflier ou clou de girofle) : clou de girofle réduit en poudre + jus de citron ; bouillir le tout et sucrer au miel. En prendre à chaud matin et soir ; le Xylopia ethiopica (Poivre de Guinée ou Kili) : Piler légèrement les fruits et les faire bouillir. Boire un demi-verre au cours des repas.

Pour les fruits, on peut opter pour le Vitellaria paradoxa (Karité) : Décoction de l'écorce. Porter 250 g à ébullition dans 3 litres d'eau. Boire frais, 2 à 3 demi-verres de bière 3 fois par jour ; le Tamarindus indica (Tamarin) : Faire infuser 20 grammes de pulpe de fruit de tamarin dans 1 L d'eau. Boire 1 verre matin-midi-soir ; l'Hibiscus sabdarifa (Bissap) : Les calices de fleur sont séchés puis por-



Prof Dodji Kokoroko, pdt de l'Université de Lomé

tés à ébullition pour une infusion. A boire à satiété à chaud ou à froid ; le Citrus lemon (Citron) : Jus de citron + gingembre écrasé. Bouillir et sucrer au miel. A prendre à chaud, matin et soir ; ou l'Ananas comosus (Ananas) : Peau d'ananas + citron vert + gingembre, le tout découpé en petits morceaux, à bouillir dans 5 litres d'eau et à prendre matin et soir pendant 10j. A ne pas oublier le Zingiber officinale (Gingembre) : Gingembre + Ail. Broyer et ajouter du jus de citron. Bouillir le tout dans 3 litres d'eau et filtrer. Ajouter du miel et garder au réfrigérateur. Boire 1/4 de verre matin - soir.

La commission ad hoc de riposte au covid-19 de l'université de Lomé indique aussi une décoction aqueuse de l'écorce de tige ou de racine de Xanthoxylum zanthoxyloides (100 à 200 g d'écorce pour environ 2 litres d'eau). Le décocté aqueux bouillant est utilisé en bains de vapeur ; tiède, il s'emploie en bains de bouche répé-

tés. Enfin, on peut user du miel en combinaison avec le vinaigre blanc : 3 cuillérées de vinaigre + 1 cuillérée de miel. Mélanger dans une tasse d'eau et boire. À faire matin et soir pendant 10 jours.

En ces moments où les cas de contamination augmente, la consommation des plantes alimentaires qui peuvent affecter négativement le système immunitaire sont à proscrire. Il s'agit de : Arachis hypogaea (Arachide) et Cocos nucifera (Noix de coco sèche), Saccharum officinale (Canne à sucre) et Cyperus esculentus (Souchet).

Comme on peut le constater le gouvernement et l'ensemble des Togolais se serrent les coudes pour endiguer la Covid 19. De cette commission ad hoc de riposte au covid-19 de l'université de Lomé, il est attendu dans les prochains jours, l'annonce d'un produit pouvant avoir un effet certain sur le coronavirus. En attendant, les gestes barrières doivent devenir un réflexe pour tout le monde a savoir Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon, ou les désinfecter avec du gel hydroalcoolique, Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le pli de son coude, Saluer sans se toucher sans se serrer la main et éviter les embrassades, Rester à distance d'au moins 1 mètre des autres, Ne pas se toucher ni les yeux, le nez ou la bouche, Portez un masque si vous avez des symptômes respiratoires.

que tout le monde. En effet, ayant des difficultés à faire passer la décision de licenciement du Directeur qui a provoqué la colère des employés et de SYN BANK qui menacent toujours de débrayer si jamais cette décision devait être mise à exécution, la bande à FEDY cherche une porte de sortie honorable. Elle est d'autant plus obligée de le faire que le ministère de l'Economie et des Finances est pressée par la présidence de la République et les instances de régler rapidement cette affaire et le ministre devient de plus en plus impatient. Alors, au lieu d'abandonner simplement cette idée farfelue de licenciement, ils tentent de changer ce qui est pour eux un fiasco en victoire.

## Que dire de cette prétendue décision de nomination et d'affectation ?

Premièrement, Monsieur GODOME n'a pas été recruté par la Fucec-Togo. La Faïtière n'étant pas l'employeur du Directeur de la Coopec Solidarité, elle ne peut pas prendre un acte pour le nommer ou l'affecter.

Deuxièmement, une telle décision signifie que le Directeur GODOME Dewouna entérine lui-même la prétention qu'il n'est plus Directeur de la Coopec Solidarité.

Troisièmement, l'acceptation d'une telle décision signifie que désormais c'est la Fucec-Togo qui est l'employeur des salariés de la Coopec Solidarité. Cela permet à la Faïtière de faire triompher sa prétention de " centralisation " des personnels de la Coopec Solidarité, prétention complètement illégale qui est l'un des problèmes à la base de la crise entre les deux institutions.

Quatrièmement, une fois que le sieur GODOME a accepté le poste farfelu de " Conseiller spécial ", la Fucec-Togo va lui faire voir de toutes les couleurs et va le pousser à la démission ou le licencier cette fois-ci proprement.

Pour convaincre de cette décision, les Conseils d'Administration de la Fucec-Togo et de la Coopec Solidarité se sont réunis et le sieur DADANEMA Essossimanadada, PCA de la FUCEC a indiqué qu'une fois que le Directeur GODOME affecté de son poste, le directeur par intérim de pacotille TAMAKLOE Ayao repartira à son poste de chef d'agence de Totsi d'où on l'a déloger pour lui proposer cette coquille vite de directeur par intérim dont il continue de se nourrir de l'illusion.

Les pressions faites sur le Directeur GODOME pour qu'il accepte cette prétendue nomination/affectation n'ont malheureusement pas abouti, le Directeur de Coopec Solidarité continuant tranquillement de vaquer à ses occupations.

Alphonse AGBODO

**COVID-19**

**Chers clients,**

BANK OF AFRICA attache la plus haute importance à la continuité et à la stabilité du service que nous vous devons.

Par ailleurs, BANK OF AFRICA est consciente de toutes ses responsabilités vis-à-vis de sa communauté et des services de l'État.

C'est pourquoi, dans la stricte conformité aux décisions du Chef de l'Etat et du Gouvernement, nous avons pris les dispositions suivantes.

**Le réseau**

Nos équipes ont été réorganisées de manière à continuer à vous accueillir en agence, avec toutes les règles d'hygiène et de sécurité adéquates.

Nos horaires n'ont pas changé et vous pouvez les consulter sur [www.boatogo.com](http://www.boatogo.com), ainsi que la liste de nos agences.

Nous rappelons cependant qu'une stricte limitation des déplacements doit être observée et vos visites en agence doivent désormais être limitées aux démarches indispensables.

**Les services digitaux**

Nous sommes en effet également à votre disposition 24H/24 et 7jours/7 grâce à nos services digitaux.

- Nos distributeurs de billets sont régulièrement approvisionnés et du gel hydro alcoolique y est à votre disposition. Vous pouvez donc y retirer de l'argent en toute sécurité.
- L'application **MyBOA** vous permet de suivre et de mouvementer vos comptes à partir de votre téléphone mobile. Si vous n'y avez pas encore souscrit, une simple et unique signature dans votre agence vous permettra ensuite d'éviter tout déplacement. Merci de contacter votre Chargé de Compte. Vous pouvez télécharger l'application ici et ici.
- Pour les entreprises, notre système de banque en ligne, **BOAweb**, vous évite également tout déplacement et vous pouvez ainsi gérer vos comptes et votre activité à distance. Si vous n'y avez pas encore souscrit, une simple et unique signature en agence suffit. Merci de contacter votre Chargé d'Affaires.

**Numéro spécial**

Nous avons mis en place un numéro spécial, qui vous est entièrement dédié.

Vous pouvez nous joindre au 22536262 du lundi au vendredi, de 07.00 à 17.00, et le samedi de 09H00 à 12H00. Nous nous efforcerons de répondre à toutes vos questions.

Vous pourrez également nous contacter par mail via les adresses suivantes :

- [Myboa@boatogo.com](mailto:Myboa@boatogo.com) (toutes requêtes liées à l'application MyBOA et la banque en ligne BOAWEB)
- [information@boatogo.com](mailto:information@boatogo.com) (les requêtes d'ordre généraliste)

Tous vos interlocuteurs habituels, Chargés de Compte, chargés de clientèle et Chargés d'Affaires notamment, ont été particulièrement sensibilisés à l'importance de pouvoir être joints encore plus facilement que d'habitude.

Nous sommes donc toutes et tous à votre disposition.

**Gestes barrières**

Enfin, nous vous appelons à la prudence, au strict respect des décisions des autorités et au suivi scrupuleux gestes barrières rappelés ci-dessous, seuls moyens aujourd'hui efficaces pour lutter contre l'épidémie.

Ensemble, nous traverserons ces moments difficiles.  
Ensemble, nous serons plus forts.

Bon courage à nous tous.

Votre équipe BANK OF AFRICA.



La force d'un groupe  
La proximité d'un partenaire



**TOGOCOM 100 JOURS DE CHANGEMENT POUR VOUS**

Depuis le 25 Novembre 2019, nous avons entrepris un vaste programme de transformation pour révolutionner le secteur des télécommunications et du numérique au Togo et devenir une référence dans la sous-région.

Ce programme s'inscrit dans le Plan National de Développement (PND) et offrira à chaque togolais le meilleur du haut-débit, de la téléphonie mobile et du mobile money. Conformément à ses engagements Togocom a lancé son programme d'investissements de près de 245 millions d'euros (160 milliards de francs CFA) sur quatre (4) ans. Pour les 100 premiers jours du changement, Togocom souhaite établir un premier bilan de ses actions concrètes et des premiers bénéfices tangibles pour ses clients.

**Nos accomplissements en chiffres**



**97**

Nouveaux sites 2G/3G+ depuis début 2020 vs 44 en 2019



**170 000**

Nouveaux abonnés mobiles 4G+



**400**

Sites actifs en réseau 4G+



**42 Mbps**

En vitesse de téléchargement maximum sur le réseau 4G+ de Togocel



**+30 000**

Points marchands Mobile et T-Money de proximité



**Améliorer la qualité de service**

**Amélioration de la disponibilité des services avec un meilleur accès voix, data et mobile money**

- Sécurisation de la sortie internet bien terrestre vers le Ghana
- Création d'un centre de pilotage opérationnel convergent avec suivi quotidien de la qualité de service
- Taux de disponibilité du réseau > **99%**
- Taux de coupure de communications < **0.40%**

**Renforcer le réseau**

Amélioration de la vitesses et de fluidité des communications sur toutes les technologies (2G/3G+/4G+ & Fibre)



**Améliorer l'expérience client**

- Regroupement des équipes Togocel et Togotelecom au sein du même siège (équipes transverses et unifiées)
- Instauration d'un dialogue social et mise en place d'une politique de formation interne ( **624 heures** réalisées )
- Fusion des agences Togocel et Togotelecom

**Nos prochains objectifs**

- Modernisation de nos agences commerciales
- Simplification de nos offres commerciales
- Déploiement de la 4G+
- Nouveaux services mobile money innovants

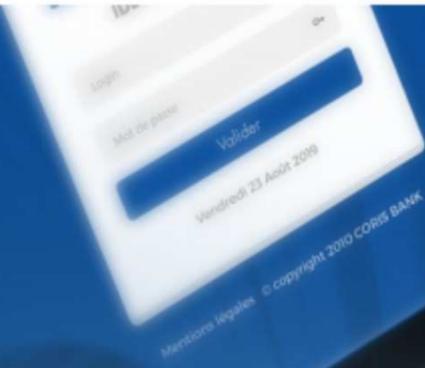
**Rendez-vous trimestriel**

Nous communiquerons un bilan de nos réalisations et bien sûr les bénéfices directs et concrets dont chacun de nos clients pourra profiter.

Je remercie sincèrement nos collaborateurs et tous nos partenaires pour les efforts consentis pendant ces 100 premiers jours. Nous savons tous qu'il y a encore beaucoup d'améliorations à accomplir. Mais je peux vous affirmer que nous sommes tous engagés à donner le meilleur de nous-même au quotidien pour accélérer notre transformation et offrir à nos clients ce qu'ils sont en droit d'attendre.



Paulin Alazard, Directeur Général Togocom



017-1

# e-Coris : ma banque en ligne

- Consulter son solde**
- Editer le relevé de son compte**
- Effectuer des virements de compte à compte**
- Consulter les taux de change**

**La Banque Autrement**  
<https://togo.coris.bank>

